L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, entre autres matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les heures de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Caroline Becker,
Veuve de Chas P. Peyton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73 737—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Samuel C. Reichman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Henriques & Du champ avocats. 24sept 24 28—oct 3

Succession de Charles Emmett Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 480—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Alice Cook, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Rosse, Grant & Grant avocats.
29 sept—29—oct—3 8

Propriété de John C. Nayler, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 74 400—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de John C. Nayler, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Cunningham & Cunningham avocats.
28 sept—29—oct 3 6

Propriété de Frederick Ney, un absent

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 74 401—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de Frederick Ney, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Cunningham & Cunningham avocats. 29 sept—29—oct 3 6

Succession de Catherine Dinnigan,
Veuve de James Finan ou Fanan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 059—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Steve Brickmeier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Fred. Deibel, Jr avocat.
28 sept—28—oct 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être affermée et vendues en cochet
Jas J Reiss Co vs A. J Suarez

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 72 769—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904 à midi.

Les propriétés ci-après décrites avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situées dans le troisième district de cette ville, ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Dane ingénieur civil et voyer et par J. A. D'Hémécourt, déposé suivant devis, excepté le lot Un dans l'ilet No 523. Les devis de ces sont annexés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez, Y Miranda et femme fait pardevant Felix J Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903 à savoir:

1° Deux certains lots de terre désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'ilet No 480, borné par les rues Urquhart Marais, Piété et Louisa mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété par cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, désigné par la lettre C dans l'ilet No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louisa et Clouet mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une première profondeur sur le côté vers la rue Louisa de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de là se rétrécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de là une profondeur finale de quarante six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certains lots de terre désignés Nos onze et douze dans l'ilet No 602, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot onze ayant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26, 27, 28, 29 et 30 dans l'ilet No 604, borné par les rues Robertson, Villeré, Louisa et Clouet et mesurant comme suit: Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet sur cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'ilet No 654, borné par les rues Claiborne, Robertson, Louisa et Clouet, mesurant comme suit: Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louisa et lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louisa.

6° Trois certains lots de terre désignés par les Nos six, sept et huit, dans l'ilet No 655 bornés par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louisa, contigus les uns aux autres et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre, pris de la portion "D," dans l'ilet No 656, borné par les rues Désiré, Claiborne, Robertson et Piété, étant à une distance de quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'ilet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Feliciana et Montegut, sur un plan fait par M. de Young, architecte, daté le 13 février 1862, déposé parmi les dossiers de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Feliciana, et mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à rue Feliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey et Benedict, avocats.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2123 rue Terpsichore, entre les rues Franklin et Liberté

Henry Camors vs Frederick Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 331.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro six sept de l'ilet No Quinze maintenant l'ilet No 321 pour un certain plan dressé par G. F. Dunbar voyer le 1er avril 1848 déposé en l'étude de A. Mazureau ancien notaire en cette ville et mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur quatre vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
1 oct—1 7 14 21 28—nov 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de jolis meubles de bureau de valeur et de prix (presque neufs), consistant en "Roller Top" et Pupitre plat, Casiers pour livres, Tables d'architecte, Tables et Chaises de bureau, Mappes et Filières de Lettres, etc. Aussi Type-writer et Table de Type-writer, etc.

Administrateurs du Tulane Educational Fund vs Knox George & Co

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,090 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI le 10 octobre 1904 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de bureau etc., incluant typewriter etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles J. Denechaud, avocat pour le plaignant.
29 sept—29 30—oct 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm. J. Johnson ou William Johnson dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans lequel il prie pour la nullité d'un jugement dans une procédure exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans la pétition enregistrée dans ledit procès le 1er juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Edw. P. Kleinert avocat pour le plaignant.
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 820 rue Philip

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 72 2-8—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Annunciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat pour le plaignant.
8 sept—9 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe, Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci-devant désigné comme ilet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1 et maintenant désigné comme ilet No 215 sur un croquis fait par A. DeArmas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny, anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun, en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir: lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Carroll et Carroll, avocats
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

Succession de S. W. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,370 —Division E —Attendu que Gertrude Patterson Chamberlain, veuve de Silas McKeen Chamberlain, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. M. Chamberlain décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Harvey E. Ellis, avocat.
24 sept—24 29—oct 3

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

ATTENTION!
SPECULATEURS ET PLACEURS.
LA MEILLEURE OCCASION DE LA SAISON

Vente en partage de onze ilets de terre dans la paroisse de St Bernard.

In re Bertha Berns, née Pouech et al vs Magdalena Pouech, une mineure

No 618 du Docket de la Vingt Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon Albert Estopinal Jr juge de la Vingt Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour ouverte le 27 août 1904 dans le procès intitulé Bertha Berns née Pouech et al, versus Magdalena Pouech une mineure, ledit jugement décrétant un partage par licitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon juge John St Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé dans l'affaire intitulée Léonora Pouech et als, vs Magdalena Pouech une mineure No 63 097 du dossier ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Pouech il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Onze ilets de terre situés dans la paroisse de St Bernard avec tous les droits voies privilèges et avantages y appartenant, lesdits ilets sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque ilet.

L'ilet No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats-Unis; la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'ilet No 16 borné par les rues Prosper, Bondelle, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 17, borné par les rues Bondelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 18, borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 19, borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 20, borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 21 borné par les rues Libéraux ou Libéral, Force, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D'Hemécourt déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire sous le No 69 et d'après le devis de situation fait par Alf. Theard ingénieur civil pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 mai 1904.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant John Ress, notaire.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais.

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Mme Adeline Werner, femme de Charles Werner vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Onider, et als.

No 73 369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1827 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thos. D. Flynn, notaire aux frais de l'acquéreur.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence.

COTTAGE DOUBLE

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jemima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune— MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour etc., plus complètement décrit comme suit. A savoir: Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais, dans l'ilet décrit par le numéro 331, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et désigné comme lot No 28 dudit ilet; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et acquis par la défendante Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville et paroisse et Etat, le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Liberté, à 11:30 heure P. M. il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, linge, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et par privilège de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les autres clauses de sécurité. 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'Etat de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74 166, ledit ordre daté et signé le 8 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 11 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, la propriété foncière ci-après décrite

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges la dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Douane et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Douane de cette portion du lot original trois d'après un plan dressé par Dépouilly, daté le 19 janvier 1836 et déposé en l'étude de G. LeGardeur notaire et mesurant en mesure américaine vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 et plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904 et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Franklin et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance (s'il y en a), en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur de lui ou de son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles, et de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.
F. A. Lambert, avocat. 2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE

900 rue Dublin, encoignure Burthe.

George N. Fancher et als vs Mlle Julia Long et als

No 73 211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 27 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1904 et signé le 14 juin 1904 par l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, et d'un ordre daté le 23 septembre 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B absent en congé, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant Fred Zengel, le ... juillet 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre désigné par le No 6 de l'ilet 32—C, maintenant 169, dans le septième district de cette ville, borné par les rues Dublin, Dante (autrefois Madison), Burthe et Elm (autrefois rue Treizième), formant l'encoignure des rues Dublin et Burthe, et mesurant 45 pieds de face à la rue Dublin par 117 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burthe étant composé du lot original No 1 et partie du lot 2. Les améliorations sont désignées par le No 900 rue Dublin et comprennent un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans après la date avec 7 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Dinkelspiel & Hart, avocats
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième.

Entre les rues Rampart et Dryades.

MARDI le 11 octobre 1904

Succession de Patrick Bennon.

No 72,227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu, daté et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 9 septembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rampart, et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters alors un notaire pour référence, lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton notaire comprenant la propriété assurée la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix et y apporter laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE Encanteur
806 rue Perdido

Cunningham & Cunningham, avocats.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 10 11

Succession de Jean Baptiste Doley,
aussi connu sous le nom de Jean Baptiste Augustin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 245—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Eugène Augustin Doley comme l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat.
28 sept—28—oct 3 7

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.
No 916 Rue Troisième

A L'ENCAN

Succession de Edmond Hayden Sr.

No 72,396—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B. Hon. W. B. Sommerville, présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 25 octobre 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le ... district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 125 borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance, et mesurant vingt neuf (29) pieds de face ... profondeur entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres au premier étage et deux chambres au second étage ... façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., à ajouter le plan.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant Robert J. Maitre, notaire, et l'acquéreur devant ... un dépôt de ... pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur
331 rue Carondelet

A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 24 25

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT.

No 1825 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Steiljes et als.

No 73,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune JEUDI le 13 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Encans de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, En vertu d'un ordre et jugement, ... et rendu en cour ouverte le 23 août 1904, et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904 par l'Hon W. B. Sommerville juge de ladite Cour Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro huit (8) de l'ilet borné par les rues Camp, Félicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre cent pieds six pouces de profondeur de l'autre ligne ... et vingt quatre ... pouces de largeur dans le fond et ... façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoise contenant galeries sur le devant et dans le fond et appartenances, écurie et hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'enchère.

L'acte de vente pardevant ... Mailhes, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges

Mme Julia Lindebach, curatrice de Charles F. Lurges

No 72,726—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D

Considérant que A. G. Woerp ... a produit une preuve devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la Lincoln Trust Company (du Missouri) le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges, que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir (s'il en ont un peuvent en avoir) dans les trente jours de la date de la première annonce de ceci, pourquoi la demande dudit tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
T. CONNELL, Greffier.
21 sept—21 28—oct 5 14 20

CHEMINS DE FER

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.
Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.......8:15 a m
Limited tous les jours......... 8:45 a m
Coast train, tous les jours excepté dimanche .... 8:55 a m
Dimanche excursion .... 9:2 p m

DEPART.
Fast mail tous les jours...... 8:15 p m
Express tous les jours....... 7:40 a m
Limited tous les jours...... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.......... 4:00 p m
Dimanche excursion .... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE
No 1 limited .... 8:45 a m
No 3 Pan American special. 8:15 a m
No ... local...................... 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane... 8:3 a m
Excursion du dimanche.
No 9........................ 7:05 p m

DEPART.
No 6 local......................... 6:3 a m
No 4 Pan American special 9:1 p m
No 8 points Est Louisiane.. 4:3 p m
No 2 limited........................ 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10........................ 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE
No 3 Chicago limited........ 8:30 a m
No 1 fast mail.................10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:35 pm
No 1 Louisville Mail...........10:25 am
No 23 local mail.............11:50 a m
No 5 Northern Express ...... 7:50 am
No 31 McComb Accd ....9:40 am

DEPART.
No 4 Chicago limited........ 9:15 p m
No 24 local mail........... 6:5 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:1 p m
No 2 fast mail.............. 8:1 p m
No 6 Northern Express...... 6:5
No 2 Louisville Mail....... 8:1 am
No 32 McComb Accd ....4:50 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE
Memphis express............ 6:1 a m
Vicksburg express.......... 6:2 p m
Bayou Sara Accommodation 9:5 a m

DEPART
Memphis express.......... 4:1 p m
Vicksburg express.......... 7:1 a m
Bayou Sara Accommodation 4:1 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.
Local...............................11:2 a m
N. O. and Houston............ 6:45 p m
Pacific Coast Express........ 8:5 a m
Sunset Express............. 6:45 p m

DEPART.
Local............................ 3:47 p m
N. O. and Houston............ 7:... a m
Pacific Coast Express....... 9:00 p m
Sunset Express...............11:5 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.
Fort Worth and Hot Springs express .... 7:... a m
Local..................................12:05 p m
California express............ 7:45 p m

DEPART
California express......... 8:... a m
Local....................... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express............. 6:25 pm

NEW ORLEANS FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE
Dimanche seulement
Buras............................ 7:5 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Buras.......................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Buras...................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Buras........................ 9:4 a m

DEPART.
Dimanche seulement.
Buras.......................... 8:... a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Buras...................... 4:... p m
Samedi et dimanche seulement.
Buras.......................... 5:3 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Buras........................ 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:1 a m
Dimanche seulement.
De Belair....................... 7:00 a m
De Shell Beach................10.00 a m
Shell Beach..................... 7:0 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach................... 5:30 a m
Shell Beach.................. 8:00 a m
Belair........................... 5:30 p m
Shell Beach................... 7:30 p m

Hôtel Agnew.

Tout au lieu sur la Plage

Atlantic City.

400 chambres—Rooms—Chambres avec bains

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $1... par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Naber et femme, Margarethe Naber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 7... Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Christian H. Gerding, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. T. R. Walker, avocat.
23 sept—23 27—oct 2